LE TRÉSOR ROYAL SOUS LE RÈGNE DE CHARLES VI

(1380-1422)

ÉTUDE SUR LES INVENTAIRES, LES ORFÈVRES PARISIENS ET LES PRINCIPAUX ARTISTES DU ROI

PAR

PHILIPPE HENWOOD

INTRODUCTION

La première partie du règne de Charles VI apparaît comme une accalmie de courte durée à laquelle mettront bientôt fin la reprise de la guerre étrangère et la guerre civile. Aussi les dernières années du xive siècle et les toutes premières du siècle suivant brillent-elles d'un éclat nouveau. Cette période exceptionnelle atteint son apogée dans les années 1390-1405. Luxe et prodigalité rivalisent, une grande importance étant accordée aux arts dits « mineurs » et, en particulier, à l'orfèvrerie. La maladie du roi ne ralentit pas ce mouvement. Paris, où résident fréquemment les princes et leurs cours brillantes, profite au premier chef de la prospérité retrouvée.

Dans ce contexte, la connaissance du trésor royal, entendu comme l'ensemble des joyaux et de la vaisselle du roi, présente un grand intérêt, tant économique qu'artistique : reflet de l'état des finances du roi, il l'est aussi de l'art et des goûts d'une époque. C'est pourquoi, à une étude « évolutive » rendant compte des principales causes de l'enrichissement mais aussi de la disparition progressive du trésor, fait suite une recherche sur l'orfèvrerie et les orfèvres parisiens pendant le règne de Charles VI.

SOURCES

Les principales sources utilisées pour cette étude sont conservées :

— aux Archives nationales : comptes royaux, spécialement ceux de l'argenterie de Charles VI et d'Isabeau de Bavière (KK 18-49), archives de la

corporation des orfèvres concernant la période (K 1033, K 1040 bis, K 1043, KK 1344-1345, T 1490¹⁻⁶) ainsi que diverses pièces des séries J, JJ, LL, P et Y;
— à la Bibliothèque nationale: inventaires du trésor (ms. fr. 21444-21447 et 23931), compte de Lomer le Ber en 1417 (ms. fr. 6747) et de très nombreux documents répartis entre la collection des Pièces originales, la collection de Bourgogne et l'ensemble du fonds des manuscrits français (comptes, inventaires de collections disparues, actes de Charles VI, etc.).

PREMIÈRE PARTIE

ÉVOLUTION DU TRÉSOR ROYAL

CHAPITRE PREMIER

PRÉSENTATION

Les inventaires du trésor royal de 1380 à 1422. — Plusieurs inventaires des joyaux, de la vaisselle et des autres objets composant le trésor royal permettent d'étudier l'évolution de sa composition pendant le règne de Charles VI. L'inventaire général que Charles V fit dresser à la veille de sa mort constitue un excellent point de départ. Il a été publié par Labarte en 1879. Deux copies tardives de cet inventaire, l'une partielle, l'autre intégrale, le complètent en indiquant le sort d'un grand nombre d'objets ôtés du trésor entre 1380 et 1390. Trois autres inventaires, également inédits, permettent de connaître la composition du trésor à des dates postérieures : celui de 1391 recense les collections du Louvre, de Saint-Germain-en-Laye et de Vincennes; celui de 1400, le plus complet, y ajoute les châteaux de Melun et de la Bastille où le roi avait, entretemps, fait apporter une partie de ses joyaux; l'inventaire de 1413, plus bref que les deux précédents, n'intéresse que la Bastille, le Louvre et Vincennes. Il faut y ajouter un récolement partiel opéré en 1415, un inventaire daté de 1418 et récolé en 1420 et l'inventaire après décès de Charles VI en 1422, qui sont autant de jalons pour cette étude. Le manque d'homogénéité dans le contenu et le classement interne de ces différents inventaires rend cependant malaisé leur usage direct et nécessite l'établissement de tableaux comparatifs.

Les gardes des joyaux et de la vaisselle du roi. — La rédaction d'un nouvel inventaire ou le récolement d'un inventaire précédent étaient généralement dus au changement du garde des joyaux. En 1380, plusieurs personnes se partageaient encore la responsabilité des trésors du roi, chacune se trouvant à la tête d'un des dépôts où ceux-ci étaient entreposés. En août 1391, Berthaut

de Landes reçut « la garde et gouvernement » de tous les joyaux et de la vaisselle du roi, à l'exception de ceux conservés dans le château de Melun dont restait chargé le capitaine Philippe de Savoisy. Puis, à partir de 1400, le trésor royal dans son ensemble fut confié à un seul homme en la personne de Gérard de Montagu, déjà maître des comptes et garde du trésor des chartes, qui occupa nominalement le poste de janvier à décembre 1400 avant de devenir chancelier du duc de Berry, évêque de Poitiers, conseiller de Louis d'Orléans puis évêque de Paris. Gérard de Bruyères, secrétaire du roi et personnalité plus effacée, lui succéda. La guerre civile rendit parfois sa position difficile. Aussi, à sa demande, fut-il, en septembre 1413, remplacé par le garde de l'Épargne, Guillaume Fouquaut, puis, à la fin de l'année 1415, par Jacques l'Empereur, garde des deniers des coffres du roi; ce dernier dut céder sa place au Bourguignon Jean de Poligny, dit Chapelain, en mai 1418.

CHAPITRE II

LE TRÉSOR ROYAL PENDANT LE RÈGNE DE CHARLES VI

L'étude de l'évolution de la composition du trésor royal pendant le règne de Charles VI est essentiellement négative. Les enrichissements de la première partie du règne et les tentatives du roi pour freiner un mouvement que la guerre et les besoins financiers sans cesse croissants rendaient irréversible ne purent empêcher la disparition de l'ensemble des richesses rassemblées par Charles V et dont l'inventaire de 1380 reflétait l'éblouissante image.

A. Objets nouveaux dans le trésor

Les dons des villes du royaume. — La première entrée du roi dans une des villes de son royaume revêtait toujours l'aspect d'une cérémonie solennelle. Ces entrées coûtaient fort cher aux cités traversées qui avaient à cœur d'offrir au roi la meilleure image d'elles-mêmes. Sous Charles VI, cette cérémonie prend une importance nouvelle de même que les présents faits au roi et à sa suite. Les inventaires étudiés mentionnent plusieurs des dons reçus par Charles VI et permettent de reconstituer l'itinéraire emprunté par le cortège royal au cours des trois principaux voyages du début du règne personnel : le voyage de Languedoc de septembre 1389 à février 1390, les pèlerinages au Mont-Saint-Michel en février 1394 et au Puy en mars 1395. Ces présents se composent le plus fréquemment de vaisselle d'or ou d'argent, mais aussi de véritables joyaux, souvent achetés, semble-t-il, chez des marchands et orfèvres parisiens.

Les dons de la reine, des princes et de l'entourage du roi. — Les dons faits au roi par sa famille et son entourage contribuaient également, pour une large part, à l'enrichissement de ses collections. La période des étrennes apparaît déjà comme un moment privilégié pour l'échange des présents. Les orfèvres, changeurs et autres marchands étaient les principaux bénéficiaires de cette obligation coutumière. Les inventaires de Charles VI et de nombreuses sources comptables permettent de dresser, presque année par année, une liste comprenant, non seulement les dons faits au roi par sa femme, son frère, ses oncles,

etc., mais aussi ceux que s'offraient mutuellement les personnes de la famille royale. La valeur de ces présents était soigneusement proportionnée à la personnalité du destinataire. On note leur peu de variété, fermaux, hanaps, gobelets et statuettes d'or revenant le plus souvent dans les énumérations. De 1392 à 1404, pour le moins, les étrennes des ducs se résument en un échange d'« images » d'or, de valeurs tout à fait comparables. Cette similitude de nature et de valeur provoque une sclérose du phénomène des étrennes. Parfois même, on leur substituera des sommes d'argent.

Les devises du roi. — Parmi les joyaux et pièces de vaisselle entrés dans le trésor pendant le règne de Charles VI, certains se distinguent par un symbole qui indique leur acquisition par ce roi. Inventaires et comptes royaux nous font connaître ces marques distinctives. Les couleurs favorites de Charles VI étaient le blanc, le rouge, le vert et le noir. Le « mot du roy », l'énigmatique « Jamès », est plusieurs fois associé aux joyaux de son trésor. Les emblèmes le plus fréquemment représentés sont le cerf-volant, la licorne, le tigre et le genêt.

B. Objets disparus du trésor

Les causes de la ruine du trésor royal pendant le règne de Charles VI sont multiples. Si certaines ont un caractère quelque peu anecdotique et sont de portée limitée, tels les vols que rendait plus aisés la maladie du roi, d'autres, surtout après 1400, eurent de graves conséquences.

Le dépècement des joyaux. — L'habitude de « dépecer » les joyaux pour en réutiliser la matière et les pierreries dans la réalisation de nouvelles pièces d'orfèvrerie permet d'expliquer la disparition d'un grand nombre d'entre eux. L'inventaire de Charles V et ceux de Charles VI nous offrent de nombreux exemples de cette pratique. Certaines circonstances furent cause d'aliénations particulièrement importantes : l'entrée de la reine à Paris en 1389 et le voyage que le roi devait entreprendre à Saint-Omer en 1396.

Vaisselle monnayée, prêtée et prise par le roi. — Charles VI, dont la suppression partielle des aides et les frais du sacre avaient tari l'épargne, fut contraint, dès la première année de son règne, d'envoyer à la Monnaie une grande partie de sa vaisselle d'or et d'argent. Les mentions marginales des inventaires en rendent compte. Cette explication des nombreuses disparitions survenues pendant le « gouvernement des oncles » a sans doute plus de poids que les accusations portées contre les frères de Charles V. Il est vrai qu'en 1381 Louis d'Anjou se fit prêter cinquante mille francs de vaisselle pour aider au financement de l'expédition de Naples. Une partie était encore entre les mains de sa veuve en 1385. Le roi puisa lui-même à de nombreuses reprises dans le trésor pour son usage personnel.

Les dons du roi. — Les chroniqueurs nous rapportent que Charles VI « ne gardait rien pour lui que le pouvoir de donner ». Aussi l'entourage du souverain ne cessait-il de solliciter ses faveurs. Cette prodigalité était alors de règle chez les princes. Particulièrement nombreuses et intéressantes sont donc les mentions d'objets que le roi ôta de son trésor pour en faire don à sa famille, aux églises, à diverses personnalités ecclésiastiques ou laïques et aux autres personnes de son entourage. La reine fut, bien sûr, la principale bénéficiaire de la générosité de son royal époux.

Le trésor royal « capital de réserve » : engagements et fontes après 1400.

— L'intérêt artistique des joyaux qui composaient le trésor du roi ou des princes devait souvent s'effacer devant leur valeur intrinsèque. Le trésor représentait

une réserve toujours utilisable en cas de pénurie financière.

L'étude de l'évolution du trésor royal pendant le règne de Charles VI passe par celle des grands engagements opérés au détriment des joyaux du roi, que ce soit, par exemple, pour payer une somme promise à Louis de Bavière en 1405 ou, en 1410, pour solder les troupes du maréchal de Boucicaut qui tentait de reconquérir la ville de Gênes révoltée. Un grand nombre des joyaux du roi étaient, à cette date, engagés ou vendus, sinon tous comme l'affirme une ordonnance du 3 octobre 1410.

Les remontrances de l'université de Paris puis l'ordonnance cabochienne en 1413 dénoncèrent les marchands qui profitaient de l'engagement, à taux usuraire, des joyaux du roi. La grande couronne royale fut elle-même, à deux reprises, démembrée et engagée. Charles VI édicta diverses ordonnances pour tenter de réunir l'argent nécessaire au rachat de ses joyaux, mais en vain.

Les dernières années du règne virent la ruine totale du trésor de Charles VI: nouveaux engagements, nouveaux emprunts. Il faut surtout signaler l'exceptionnel intérêt d'un compte inédit qui nous apprend que des centaines de joyaux du roi, de la reine et du duc de Berri furent fondus ou vendus à la fin de l'année 1417 et au début de l'année suivante pour financer la guerre contre les Anglais et les Bourguignons. Les derniers lambeaux du trésor servirent à payer les funérailles de Charles VI.

DEUXIÈME PARTIE

LES ORFÈVRES PARISIENS ET LES ARTISTES DU ROI

CHAPITRE PREMIER

LE MÉTIER DE L'ORFEVRERIE À PARIS SOUS CHARLES VI

L'orfèvrerie parisienne connut dans les dernières années du xive siècle et pendant la première décennie du siècle suivant une période privilégiée. Les cours s'ornèrent d'une parure étincelante d'or et de pierres précieuses. Le roi, mais aussi les ducs et leur famille, résidaient fréquemment dans la capitale. Principaux détenteurs des biens de fortune, ils furent aussi des mécènes. L'afflux de la monnaie et la liberté d'utilisation du métal précieux permirent aux orfèvres parisiens d'affirmer leur talent et aussi de s'enrichir. Tous cependant ne bénéficièrent pas également de la prospérité et nombreux furent les orfèvres en difficulté dans les dernières années du règne.

La vie du métier. — Les statuts en vigueur pendant le règne de Charles VI sont compris dans l'ordonnance de mars 1378; ils concernent l'organisation, les règlements et certains aspects de la vie du métier. On y remarque en particulier la diminution du nombre des apprentis et plusieurs interdictions tendant à préserver la bonne qualité du travail.

Six orfèvres sont élus chaque année pour « garder » le métier. Leurs attributions sont multiples. Les noms de ceux qui exercèrent cette charge entre 1380 et 1422 sont connus grâce à une liste établie au xviie siècle que plusieurs documents inédits permettent de confirmer ou de corriger. On note la présence à la tête du métier d'un petit nombre d'hommes et la proportion progressivement réduite des « nouveaux gardes ». Les reçus délivrés aux gardes lors du paiement de la partie des droits d'entrée afférente au roi indiquent le nom des nouveaux orfèvres : dix-sept en 1406, seize en 1389 et 1405, quinze en 1385 et 1390, ils ne sont plus que deux ou trois à partir de 1418. Beaucoup sont des étrangers.

La principale réalisation de la confrérie de Saint-Éloi fut, dans les années 1400, la construction d'une chapelle et celle d'un hôpital destiné à ses membres.

Catalogue des objets conservés. — La grande nouveauté de la seconde moitié du xive siècle fut « l'émaillage sur or de ronde bosse ». Cette technique, associée à l'emploi d'un grand nombre de perles et de pierres précieuses, donne son caractère propre à l'art de cette époque qui se distingue aussi par son aspect merveilleux et souvent théâtral.

Un catalogue regroupant une trentaine des plus beaux parmi les joyaux qui nous sont parvenus donne vie et vérité aux descriptions des inventaires et des comptes. Citons, à titre d'exemple, la Vierge au buisson d'Altötting, le reliquaire de la Sainte Épine et celui de la chapelle de l'ordre du Saint-Esprit, le calvaire de Mathias Corvin, etc.

Dictionnaire des orfèvres parisiens entre 1380 et 1422. — Un dictionnaire comprenant six cents noms d'orfèvres exerçant leur art à Paris pendant le règne de Charles VI, avec l'indication des éléments connus de leur biographie, de leurs œuvres et de leurs principaux clients, complète cette étude.

Certains d'entre eux, qualifiés du titre honorifique de « valet de chambre », étaient plus particulièrement attachés à la personne du roi, à celle de la reine ou à celle des princes. Les principaux furent Jean du Vivier et Hermann Ruissel, orfèvres de Charles VI; Jean Clerbouc, orfèvre attitré d'Isabeau de Bavière; Jean Mainfroy, orfèvre du duc de Bourgogne; Hance Croist, Gilet Saget et Aubertin Boillefèves, orfèvres des ducs Louis et Charles d'Orléans.

CHAPITRE II

LES ARTISTES DU ROI

Il a paru intéressant, pour terminer cette étude, de retracer la biographie de quelques autres artistes parisiens qui étaient personnellement attachés à Charles VI ainsi que l'indique leur titre de « sergent d'armes » ou de « valet de chambre » du roi. Leurs biographies confirment l'absence de solution de continuité entre le règne du « sage roi » et celui du « roi fou ».

Raymond du Temple, architecte de Charles V puis de Charles VI, doit sa célébrité à sa présence à la tête du chantier du Louvre sous Charles V et en particulier à la construction de la « grande vis ». Mais c'est loin d'être là l'unique réalisation de ce maître. Le rassemblement de documents dispersés, publiés ou encore inédits, permet de retracer la vie de cet homme dont l'activité fut à la fois très diverse et incessante. On a pu en effet relever plus de cinquante mentions le concernant de 1359, date à laquelle on le trouve associé à Jean le Bouteiller, maître de l'œuvre de Notre-Dame de Paris, à 1403, où son nom apparaît pour la dernière fois. « Maçon du roi » depuis au moins 1362 (Louvre, chapelle et collège de Dormans-Beauvais), il devint, dès l'année suivante, maître de l'œuvre de Notre-Dame. Philippe le Hardi l'envoya à plusieurs reprises visiter les travaux de Champmol et de ses châteaux. Il fut aussi au service du duc d'Orléans (construction de la chapelle des Célestins, travaux d'aménagement et d'agrandissement des hôtels de Bohême et de la Poterne) et d'autres personnalités du temps. Son fils Jean lui succéda en 1402.

Les statuts des peintres et sculpteurs parisiens, datés de 1391, furent édictés à la demande de trente artistes dont la moitié est connue par ailleurs, ainsi les sculpteurs Jean de Thoiry, Jean de Saint-Romain, Thomas Privé et Robert Loizel, et les deux peintres du roi, Jean d'Orléans et Colart de Laon.

Jean d'Orléans, fils de Girard, retenu comme peintre du roi Jean le Bon en décembre 1361, resta au service de Charles V qui l'anoblit en 1368, puis de Charles VI. Les commandes qui lui étaient adressées, les descriptions de ses œuvres aujourd'hui disparues, semblent désigner un grand artiste. Son fils François lui succéda en 1407.

Colart de Laon, dont le talent fut sans doute plus modeste que celui de son confrère, est moins connu. Il joua cependant un rôle non négligeable à la cour de Charles VI. Spécialisé surtout dans les équipements de joute, il fut également chargé de véritables tableaux, ainsi pour la chapelle que le duc d'Orléans avait fait construire aux Célestins ou pour le Parlement en 1406. Mentionné de 1377 à 1411, peintre et valet de chambre du roi et du duc d'Orléans, il travailla aussi pour la reine et le duc de Bourgogne.

Jean du Vivier et Hermann Ruissel étaient les orfèvres attitrés de Charles VI Le premier était déjà au service de Jean II puis de Charles V et de ses frères. On ne trouve le nom du second qu'à partir de 1385 et jusqu'en 1404. Leurs noms et les témoignages de leur talent se côtoient à de très nombreuses reprises dans les comptes royaux. Ils furent associés à la réalisation de magnifiques joyaux.

TROISIÈME PARTIE

ÉDITION DE L'INVENTAIRE DE 1400

Édition complète de l'inventaire des joyaux et de la vaisselle du roi Charles VI dressé en l'an 1400 (ms. fr. 21446 de la Bibliothèque nationale), augmentée de la description des objets ne figurant que dans les inventaires de 1391 et 1413 (extraits des mss. fr. 21445 et 21444) et d'un index.

Tableaux comparatifs des différents inventaires, permettant de connaître le sort de chaque objet entre 1380 et 1422.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettres de commission des gardes des joyaux. — Joyaux délivrés à Louis de Bavière et à Boucicaut. — Enquête sur les joyaux disparus en 1415. — Édition de la partie « recettes » du compte de Lomer le Ber des joyaux vendus et fondus pour le roi en 1417 (Bibl. nat., ms. fr. 6747, fol. 25-97).

PLANCHES

Reproductions des plus belles parmi les œuvres conservées des orfèvres parisiens dans les années 1400, décrites dans le catalogue. — Portrait du roi Charles VI : représentations et témoignages contemporains.